

Sous la direction de
Clément Quintard



Les 100 penseurs de l'économie

Maquette couverture et intérieur : Isabelle Mouton.
Crédit couverture : © Clément Quintard

Retrouvez nos ouvrages sur
www.scienceshumaines.com
www.editions.scienceshumaines.com

Diffusion et Distribution : Interforum

En application de la loi du 11 mars 1957, il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement, par photocopie ou tout autre moyen, le présent ouvrage sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français du droit de copie.

© Sciences Humaines Éditions, 2020

38, rue Rantheaume

BP 256, 89004 Auxerre Cedex

Tél. : 03 86 72 07 00 / Fax : 03 86 52 53 26

ISBN = 9782361066314

LES 100 PENSEURS DE L'ÉCONOMIE

Sous la direction de
Clément Quintard

La Petite Bibliothèque de Sciences Humaines
Une collection créée par Véronique Bedin



AVANT-PROPOS

On aurait tort de réduire l'économie à une affaire de courbes et de calculs savants. Encore plus de considérer qu'elle n'est accessible qu'à une élite de *traders* et de patrons du CAC 40.

Elle est l'affaire de tous. Même si, il faut bien le reconnaître, la discipline peut paraître insaisissable au premier abord. Variété des modèles, paradigmes contradictoires, indicateurs abscons, querelles des méthodes, rivalité entre « néoclassiques » et « keynésiens », entre « néokeynésiens » et « post-keynésiens »... La pensée économique prend parfois des airs de champ de bataille – voire de cour de récréation : une célèbre plaisanterie raconte qu'il suffit d'enfermer deux économistes dans une pièce pour que ceux-ci en ressortent avec trois avis différents.

À leur décharge, l'ordre (ou le désordre) économique est le résultat d'une multitude de facteurs (sociologique, historique, psychologique...) intervenant chacun à différentes échelles (individuelle, sectorielle, institutionnelle, nationale, internationale...). Selon la grille de lecture choisie, un phénomène économique peut avoir une variété déconcertante d'explications et de significations. Prenons la crise de 2007-2008 : elle est à la fois la conséquence de non-remboursements de prêts hypothécaires, de positions hasardeuses prises par des spéculateurs sur les marchés boursiers, de fraudes dans le système de notation des produits financiers et d'une volonté politique qui a permis la dérégulation de la finance mondiale.

Si les mécanismes qui gouvernent l'économie peuvent, comme dans l'exemple qui vient d'être cité, se révéler opaques, c'est précisément pour les rendre intelligibles qu'un tel numéro a été conçu. En rassemblant 100 auteurs (classiques comme modernes, orthodoxes comme hétérodoxes, de droite comme de gauche) qui ont œuvré à la compréhension des phénomènes économiques et qui ont façonné cette discipline hybride, située à la confluence des mathématiques, de la sociologie, des statistiques, ou même de la psychologie. Nous vous invitons à prendre conscience de la diversité de leur point de vue, à les confronter... et à forger le vôtre.

Clément Quintard

ARISTOTE (-384 – -322) L'ancêtre des sciences économiques

Difficile de désigner un père fondateur pour les sciences économiques, comme Hérodote le serait pour l'histoire, ou Euclide pour les mathématiques. Si Aristote ne saurait prétendre au titre de « premier des économistes » tant son œuvre est foisonnante, il a en tout cas défriché plusieurs domaines de réflexion parcourus par cette discipline. Comprendre Aristote n'est pas simplement comprendre l'économie : c'est aussi comprendre d'où elle vient.

Disciple de Platon et citoyen d'Athènes, Aristote a légué au monde occidental une œuvre philosophique exceptionnellement vaste. Bien que son *corpus* traitant spécifiquement de questions économiques soit réduit, tous les économistes, au moins jusqu'au 19^e siècle, ont étudié et commenté ses livres, qui constituaient des éléments de culture essentiels pour leur champ d'étude. Karl Marx (1818-1883) voyait en lui « le grand penseur qui a étudié le premier la valeur » ; John Maynard Keynes (1883-1946) écrivait qu'on n'avait « jamais parlé de si bon sens » ; enfin, pour Karl Polanyi (1886-1950), sa distinction entre sphère domestique et marchande est « la plus prophétique qui ait jamais été donnée dans le domaine des sciences sociales ». C'est de cette distinction qu'il faut partir pour comprendre l'originalité et la pertinence de son apport à l'économie d'aujourd'hui.

L'économie, art de la maison

« Économie » est d'abord un mot grec (de *oikos*, maison, et *nomos*, ordre) qui désigne la manière d'administrer

l'espace domestique. L'Antiquité ne la consacre alors pas encore comme science. Il s'agit plutôt d'un art relevant du domaine privé, réservé aux hommes libres, qui consiste à témoigner d'une habilité à connaître l'ordre des choses et à organiser correctement sa maison. Dans la *Métaphysique*, Aristote posait déjà que toutes les choses étaient par nature agencées les unes par rapport aux autres dans un ordre prédéfini. Ce « cosmos » immuable, est garant de la beauté et de la bonté du monde : « Tout est ordonné ensemble relativement à un but unique, affirme le philosophe. Mais, comme dans une maison, les hommes libres ne peuvent pas du tout agir n'importe comment et tout ce qu'ils font ou presque a un ordre [...]. » En quelque sorte, « ranger sa chambre » ou sa maison est l'acte économique par excellence. Lorsque nous rangeons, nous remettons chaque chose à sa place. L'homme libre est quelqu'un qui doit respecter cet ordre, c'est-à-dire dont la maison doit être ordonnée.

Puisqu'elle concerne un individu et non l'ensemble de la société, l'économie relève de l'espace public et ne saurait être immédiatement associée à la politique. Néanmoins, l'économiste partage avec l'homme politique des points communs. Passer de l'un à l'autre ne se réduit qu'à un changement d'échelle selon Aristote : « Le politique a pour objet la constitution de la cité et son bon fonctionnement une fois qu'elle est établie. On peut dire autant de l'homme économe, qui concourt à l'acquisition et à la mise en valeur de la maison. »

La maison et les esclaves

Au temps de la Grèce antique, une maison est constituée d'époux, d'enfants, mais aussi d'esclaves, pièces maîtresses dans l'équilibre de la famille et de la cité, puisque leur activité consistait à produire des biens et des services. C'est parce que les esclaves travaillent que ceux qui les possèdent ont le loisir d'exercer une vie politique et sociale dans la cité. Aristote juge

cet équilibre naturel et inscrit dans l'ordre des choses, mais son analyse est tempérée par une formule ambiguë : « Si [...] les navettes tissaient d'elles-mêmes et les plectres jouaient tout seuls de la cithare, alors les ingénieurs n'auraient pas besoin d'exécutants, ni les maîtres d'esclaves. »

La phrase peut se lire comme une provocation : il n'y aura plus d'esclaves le jour où les navettes tisseront d'elles-mêmes, autrement dit le jour où les poules auront des dents. Mais elle peut aussi être prise au sérieux : si le tissu se tisse de lui-même et que la musique se joue sans qu'il y ait d'instrumentistes, il ne serait pas nécessaire d'avoir des esclaves. C'est le pari de la lecture de Marx.

Avec le progrès technique et l'apparition de machines, l'esclavage était en effet voué à disparaître au profit du salariat, système où le travail, qui s'opère à l'époque de Marx sur et avec l'aide de machines, s'échange contre un salaire. Aristote augurerait donc, peut-être sans y croire lui-même, que la machine mettrait fin à l'esclavage. Mais cela ne veut pas dire que la condition des travailleurs s'est pour autant améliorée. La représentation qu'Aristote se fait de la machine entre violemment en collision avec la réalité. Elle devait *a priori* libérer l'esclave, parce qu'elle permettait de faire en moins de temps la même tâche. Autrement dit, le travailleur œuvrant sur machine se libère du temps qu'il peut consacrer à ses loisirs ou à sa famille. Mais cette libération en droit n'est pas une libération dans les faits : le temps rendu disponible par l'emploi des machines est devenu un temps de travail disponible pour la valorisation du capital, selon Marx, qui fait ce commentaire dans *Le Capital* (1867) : « C'est la machine qui fiche en l'air toutes les limites morales et naturelles de la journée de travail. D'où aussi ce paradoxe économique, que le plus puissant moyen de réduction du temps de travail devienne le moyen le plus infaillible pour transformer le temps de vie de l'ouvrier et de sa famille en temps de travail disponible pour la valorisation du capital. »

Dans les usines, nous dit Marx, le capital ne doit pas demeurer inutilisé. Tout capital inexploité est un capital sans rendement. Dans une logique de maximisation du profit, il faut donc que les machines soient constamment manœuvrées. Dans l'industrie métallurgiste, les fours doivent sans cesse être allumés pour que le feu ne s'éteigne pas : trois équipes d'ouvriers se répartissent ainsi les 24 heures de la journée de telle sorte que par une rotation des équipes le feu soit sans cesse vivifié.

Qu'est-ce qui a empêché Aristote de faire cette analyse ? Marx nous explique qu'Aristote ne pouvait penser cette sujétion de l'homme à la machine car il n'avait pas le concept de valeur – ou, plus exactement, il avait l'intuition qu'il avait besoin de ce concept, mais la langue grecque ne possédait pas de mot exprimant cette idée. En oubliant que le travail produisait quelque chose et que ce quelque chose conservait les efforts du travail, Aristote s'est interdit de penser l'accumulation du capital et donc la recherche du profit, soutient Marx : « ce qu'Aristote ne pouvait pas lire dans la forme-valeur proprement dite, c'est que, sous la forme des valeurs marchandes, tous les travaux sont exprimés comme du travail humain égal, comme du travail valant donc la même chose, et cela parce que la société grecque reposait sur le travail des esclaves, et qu'elle avait donc comme base naturelle l'inégalité des hommes et de leurs forces de travail. »

Néanmoins, en considérant Aristote comme « le plus grand penseur de l'antiquité », Marx se pense pleinement comme héritier de ses analyses. Bien que le penseur antique n'eût aucune chance de prévoir l'avènement d'un système capitaliste tel que Marx s'applique à en décrire les rouages, les intuitions du premier nourriront abondamment les réflexions du second.

L'économie n'est pas la recherche de l'argent

En décrivant une économie purement privée qui ne vise que sa reproduction dans le temps, Aristote balaie d'un revers de main l'idée qu'un système économique puisse avoir pour finalité l'accumulation du capital et l'enrichissement personnel. Il identifie un « art d'acquérir » qui se comprend comme le fait qu'« une partie de l'administration familiale doit donner les moyens de se procurer les biens qu'il faut mettre en réserve ».

L'art d'acquérir vise ainsi la reproduction de la maison dans le temps. Elle fait de l'argent un moyen en vue d'une fin. L'argent a donc pour fonction de passer d'un bien à un autre bien et permet aussi de conserver la richesse pécuniaire de la famille... mais cela n'est pas en vue de l'accumuler. La finalité reste d'utiliser l'argent quand cela est nécessaire.

À l'inverse, la chrématistique désigne chez Aristote l'accumulation d'argent qui « n'a pas de but qui puisse la limiter car son but [est] la possession de valeurs ». Son but n'est pas la richesse même, mais l'enrichissement. La notion désigne par extension tous les moyens possibles pour réaliser des affaires et s'enrichir, qu'Aristote distingue de la simple richesse qui se résume à la quantité suffisante de biens en vue d'une vie heureuse. Dans le contexte économique actuel marqué par le creusement des inégalités et la financiarisation de l'économie, la pensée aristotélicienne est comme un miroir tendu à notre époque : un système dont la seule finalité est l'accumulation peut-il assurer le bonheur des individus et à la société ?

Si les sciences économiques sont considérées comme une discipline nouvelle, il ne faudrait pas oublier pour autant que sa genèse se fit au sein de la philosophie. En ce sens, Aristote n'est sans doute pas un économiste – mais il est l'ancêtre des sciences économiques.

Gauthier Jacquemin

Thomas d'Aquin, héritier d'Aristote

Le prêt permet à des agents d'emprunter une somme d'argent pour acheter un bien ou service coûteux. Pour qu'il y ait des prêteurs, il faut qu'ils trouvent un intérêt à donner cet argent. Dans un prêt dit « à usure », le prêteur exige une certaine somme d'argent à verser pour obtenir le prêt. Le prêteur gagne de l'argent en prêtant : l'argent est donc une fin et non un moyen.

L'Église chrétienne considérera le prêt comme un péché car il est une forme de chrématistique. Cependant, les théologues de l'Église vont petit à petit réhabiliter la chrématistique à partir du 13^e siècle. Ils y voient notamment un moyen d'affirmer le pouvoir économique et politique de l'Église et des États respectueux de celle-ci. Ainsi, Thomas d'Aquin, éminent théologue et commentateur d'Aristote au 13^e siècle, condamne le prêt sans l'interdire. Dans sa *Somme Théologique*, il fait remarquer que l'emprunteur qui accepte de l'argent d'un prêt ne consent pas au péché du prêteur, mais qu'il « s'en sert ». En termes politiques, il était alors permis aux juifs de prêter de l'argent aux chrétiens, et les chrétiens n'étaient pas moralement condamnés pour la faute que les juifs faisaient à leurs yeux.

Au-delà de la chrématistique, Thomas d'Aquin a permis la reconnaissance et l'acceptabilité sociale de l'économie comme art. La religion chrétienne prétend à un certain dénuement et une certaine simplicité de vie : la richesse matérielle était opposée à la richesse spirituelle. Bien plus, cette richesse matérielle pouvait être vue comme contraire au message de l'Église. En croyant que je suis propriétaire d'un bien, j'oublie que je n'en suis jamais l'unique créateur. Se dire propriétaire, dans la scolastique antérieure à Thomas d'Aquin, c'est nier la propriété de Dieu sur toute chose et sa souveraineté. En essayant de montrer avec Aristote comment, naturellement, l'homme pouvait posséder des biens sans que cela remette en cause la souveraineté divine, Thomas d'Aquin a permis le développement de l'économie et des politiques économiques en Europe.

G. J.

À quoi sert la monnaie ?

L'un des plus fameux apports d'Aristote à l'économie est sans doute la conception de la monnaie qu'il livre dans son *Éthique à Nicomaque*, et qui selon lui a trois fonctions. Elle est d'abord un intermédiaire dans les échanges : d'une part elle facilite les transactions au sein d'une économie (il est possible d'échanger des meubles sans avoir à les déplacer puisque la monnaie est équivalente à la valeur de ces objets) ; d'autre part, la monnaie permet de réaliser des échanges avec tout le monde car elle constitue un moyen de contourner les situations de « double coïncidence des désirs » auxquelles les échanges fondés sur le troc sont conditionnés : grâce à la monnaie, lorsque je vends un bien, il n'est plus nécessaire qu'autrui ait à me proposer un autre bien qui m'intéresse.

La monnaie est ensuite une réserve de valeurs. Les pièces étant en métal, leur valeur ne se déprécie pas au cours du temps. En toute logique, la nourriture ne peut être une forme de monnaie car elle est périssable. Mais la monnaie dont parle Aristote est bien différente de la nôtre. Cette monnaie « métallique » a une valeur intrinsèque, mesurée par la quantité de métal qui s'y trouve. Actuellement, la monnaie est « fiduciaire » : sa valeur ne dépend que de la confiance des agents. Ainsi un euro ne contient pas de métal précieux et n'a pas de valeur intrinsèque, tandis que les premiers francs possédaient une certaine quantité d'argent ou de cuivre leur conférant de la valeur.

Enfin, la monnaie est une échelle de valeurs. Elle permet de quantifier la valeur des biens et des services, ce qui simplifie donc encore davantage les échanges : nous exprimons couramment la valeur d'une machine ou d'un livre avec des euros ou des dollars, mais rarement en autres livres ou autres machines.

Peut-on tromper ses sujets en matière de monnaie ?

Philosophe, économiste et conseiller du roi Charles V au 14^e siècle, Nicolas Oresme (≈1320-1382) reprend la thèse aristotélicienne selon laquelle la monnaie est un instrument permettant l'échange des marchandises. Dans son *Traité des monnaies* (1355), il s'intéresse aux conséquences pratiques de cette fonction et s'élève contre la tendance des rois à trafiquer la monnaie. Un des stratagèmes consistait notamment à réduire la quantité de métal dans les pièces en les rognant, sans pour autant changer leur valeur nominale. C'est le cas de Philippe le Bel qui, au début du 14^e siècle avait réduit la quantité de métal précieux

dans les pièces de monnaie pour compenser le manque de ressources en Europe à l'époque. Les sujets n'étaient pas dupes et, pour pallier l'incertitude provoquée par ces manipulations, mesuraient la quantité de métal dans les pièces pour se référer à la masse de métal plutôt qu'à la valeur affichée. Ainsi parle-t-on au Moyen Âge d'une monnaie « sonnante et trébuchante », car le son qu'elle rend est semblable au métal dont elle est constituée, et le poids qu'elle affiche correspond au poids donné par la balance.

Les réflexions de N. Oresme rendent compte de deux choses toujours d'actualité: d'une part, les agents économiques, conscients de leurs intérêts, ne peuvent pas être trompés facilement; d'autre part, la monnaie n'est pas la propriété des princes et des rois, elle appartient à l'ensemble de la société. On retrouve ici la distinction qu'établit Aristote entre l'argent et la richesse: l'argent n'est ni plus ni moins, qu'un outil et ne peut être une forme de richesse, car elle n'assure aucun besoin à l'homme.

G. J.

LES MERCANTILISTES (1450-1750)

Accumuler les richesses

Le mercantilisme est une doctrine économique menée par la plupart des États européens, en particulier les monarchies qui connaissent entre le 16^e et le milieu du 18^e siècle une phase expansionniste donnant lieu à des conquêtes à travers le monde. Les penseurs, ou les États qui souscrivent à cette pensée, sont animés par un seul but : l'extraction de métaux précieux, d'une part, et leur accumulation, obtenue grâce à une balance commerciale positive consistant à obtenir plus d'exportations que d'importations. Pour découvrir et mettre en place de nouveaux marchés, la politique mercantiliste s'accompagne d'un processus de colonisation qui sert tant à la découverte de l'or et de matières premières qu'au développement du commerce.

L'échange international prend à cette époque ses lettres de noblesse et de nombreux historiens y voient les prémices de la mondialisation du capitalisme. L'idée règne alors que la quantité de richesse disponible dans le monde est fixe. L'approche mercantiliste, dont le fil rouge semble être cet objectif d'accumulation, se retrouve en réalité assez éloignée d'une théorie unifiée et cohérente. Il s'agit davantage de procédés et de recommandations hétéroclites, dont les principaux représentants ont souvent eu une influence limitée aux cours au sein desquelles ils prodiguent leurs conseils. Les principaux mercantilistes se nomment Luis Ortiz (s.d.) pour l'Espagne, Jean-Baptiste Colbert (1619-1683) pour la France ou encore William Petty (1623-1687) pour l'Angleterre.

Le bullionisme espagnol

Au 16^e siècle, le mercantilisme espagnol prend la forme d'un courant nommé bullionisme, forgé à partir du mot anglais *bullion*, qui signifie lingot. Cette approche qui vise à amonceler de la richesse sous forme d'or, on l'a compris, n'est pas théorisée dans les livres. Elle est en revanche défendue oralement par quelques « arbitristes », ces écrivains qui émettent des avis et formulent des critiques sur la politique économique à mener. Établis dans les villes de Salamanque, Valladolid et Tolède, les promoteurs du bullionisme sont notamment Luis Ortiz, Sancho de Moncada, Tomas de Mercado et Pedro Fernández de Navarrete. Ils sont tous animés par la volonté de sortir leur pays du marasme économique dont il est victime depuis la fin de la *Reconquista* (reconquête par les rois catholiques de la péninsule ibérique, occupée entre le 8^e siècle et le 15^e siècle). De là, ils en viennent à conceptualiser de nouvelles politiques de relance économique.

Le colbertisme français

Inspiré par des auteurs comme Jean Bodin (1529-1596) et ses *Six livres de la République* (1576) ou Antoine de Montchrestien (1575-1621) qui préconise une puissance coloniale forte dans son *Traité de l'économie politique* (1615) (c'est le premier à utiliser le terme d'économie politique), Jean-Baptiste Colbert (1619-1683) élabore et prodigue une organisation du royaume. Dans un mémoire adressé au cardinal Jules Mazarin (1602-1661), le ministre d'État de Louis XIV, il indique : « Il faut rétablir ou créer toutes les industries, même de luxe ; établir le système protecteur dans les douanes ; organiser les producteurs et les commerçants en corporations ; alléger les entraves fiscales nuisibles à la population ; restituer à la France le transport maritime de ses produits ; développer les colonies et les attacher commercialement à la France. » Cette recommandation donne le coup d'envoi d'une nouvelle

doctrine économique, le colbertisme, qui se distingue par une intervention active de l'État, y compris dans le domaine de la production.

Le commercialisme anglais

Du fait de la particularité géographique de la Grande-Bretagne, plus grande île d'Europe, les commercialistes anglais insistent sur l'importance du commerce maritime. Ils consacrent l'idée de monopole comme source de richesse et, en militant pour la suppression de toutes les barrières qui entravent le commerce, apparaissent comme les plus libéraux des mercantilistes. Leur courant prône un contrôle serré du commerce extérieur et enjoint les marchands à jouer le rôle d'intermédiaire dans les transactions européennes.

Josiah Child (1630-1699) écrit *Un nouveau discours du commerce* (1698) en plein déclin économique et défend la baisse des taux d'intérêt comme pilier du redressement du pays face à la concurrence exacerbée de la Hollande. Thomas Mun (1571-1641) s'oriente sur la qualification des commerçants en édictant dans son *Trésor du commerce* (1664, posthume) les douze qualités pour être un bon marchand (savoir écrire et compter, connaître les us et coutumes des pays étrangers, être au fait des coûts de la construction navale...). Enfin, William Petty, considéré par Karl Marx (1818-1883) comme le fondateur de l'économie politique classique en Angleterre, voit dans le travail (et non dans l'accumulation de l'or) le fondement de la société. Il résume sa pensée dans son adage célèbre : « Le travail est le père et le principe actif de la richesse, de même que la terre en est la mère. »

Le caméralisme allemand

Le caméralisme est proche des mesures colbertistes. Il préconise le nationalisme, l'industrialisme, l'interventionnisme et le protectionnisme par la « police », c'est-à-dire la

civilisation des masses, plutôt que la gloire ou la puissance de l'État. La conséquence : une plus grande automatisation interne et un élargissement de ses responsabilités.

Cette philosophie a la particularité de perdurer jusqu'au 19^e siècle car, contrairement aux autres formes de mercantilisme qui s'appuient sur des hommes politiques, le caméralisme est édicté par des professeurs. Leur mission consiste à enseigner la bonne gestion des finances des princes, d'où leur qualificatif issu du mot allemand *kammer*, qui désigne le lieu où sont conservés les deniers publics.

Premier courant de pensée – certes éclaté – de l'histoire de la pensée économique, le mercantilisme inaugure l'indépendance de la discipline. Si certaines préconisations ont vieilli, l'accumulation de richesses comme élément de puissance d'un État reste encore aujourd'hui un objectif fort des politiques économiques.

Nicolas Gallois

JEAN-BAPTISTE COLBERT (1619-1683) L'État moteur de l'économie

Fils d'un grand marchand et banquier de Reims, Jean-Baptiste Colbert s'introduit dans les arcanes de Versailles, jusqu'à devenir l'un des ministres les plus célèbres de Louis XIV. Issu de la grande bourgeoisie, il mit à profit les réseaux hérités de ses aïeuls pour s'élever : intendant des Finances en septembre 1661 après la disgrâce de son prédécesseur Nicolas Fouquet, il deviendra contrôleur général des Finances en décembre 1665. La postérité a fait du « colbertisme » une doctrine économique, vision que contestent les historiens : Colbert ne détiendrait pas la parenté de la pensée économique centralisatrice et mercantiliste qu'il a mise en œuvre. Si on ne peut le considérer comme un véritable théoricien économique, il a néanmoins été un homme de réformes.

Son principal écrit, un manuscrit de 1670 adressé au roi, contient les grands principes qui ont guidé son action au sein du royaume de France. Une « charte du colbertisme », en somme. Cependant, il faut se garder de tout anachronisme : le « colbertisme » n'est pas une théorie économique cohérente tel que nous l'entendons aujourd'hui. Il s'agit plus d'une représentation du monde économique inspirée par la pensée mercantiliste.

L'homme derrière les grandes réformes

Arrivé à la tête du ministère des Finances en 1661, Jean-Baptiste Colbert veut faire du royaume de France une puissance incontournable. Son objectif principal ? Augmenter la gloire de son souverain. L'époque considère la gloire comme

étant étroitement corrélée avec la richesse. Pour servir le prestige de Louis XIV, Colbert s'applique donc à remplir les coffres du royaume et à réduire les dettes de l'État. Dans leur immense majorité, les penseurs économiques du 17^e siècle considèrent que la somme des richesses en circulation est fixe ; l'Europe serait un gâteau, et la part que chacun parvient à prélever dépendrait de la guerre économique à laquelle se livrent les États. Colbert ne fait pas exception, et l'objectif de croissance économique ne fait pas partie de ses représentations. Il va plutôt tout mettre en œuvre pour favoriser les exportations et freiner les importations. Sa politique commerciale repose sur des hausses de taxes douanières contre les produits anglais et hollandais. En parallèle, il va promouvoir la création de fleurons industriels pour inciter les autres pays à importer les produits français et ainsi gagner des parts de marché.

Une guerre économique

La France sort d'une longue période de conflits aux conséquences économiques désastreuses et a accumulé du retard par rapport aux États voisins, dont la Hollande, particulièrement dans le secteur industriel. Le ministre en a conscience et va créer les « manufactures du roi » pour relancer la France dans la course industrielle européenne. Dans la même lignée, il fonde également des compagnies de commerce monopolistiques, dont celle des Indes orientales et occidentales, la compagnie du Nord ou encore celle du Levant. Toutes ces entreprises, qui reçoivent des aides de l'État pour démarrer (pour les manufactures) ou qui sont financées directement par le pouvoir royal (dans le cas des compagnies), ont contribué à assimiler le colbertisme à un protectionnisme d'État, rétif à l'initiative privée. La multitude des règlements promulgués par le ministre (taille des pièces, taxes, contrôle et inspections pour vérifier la bonne application de ces règles) ont parachevé

le tableau. On comprend pourquoi le colbertisme deviendra la bête noire des penseurs libéraux.

Colbert, l'anti-libéral ?

« La liberté est l'âme du commerce », aurait pourtant déclaré Colbert. Doit-on y voir une contradiction dans sa pensée ? Il s'agit plutôt d'une erreur d'interprétation de sa politique : les privilèges accordés aux manufactures, aux fabriques ou aux commerces ne sont pensés que comme une manière de leur mettre un pied à l'étrier, et doivent s'effacer dès lors que l'entreprise est prête à affronter la concurrence européenne. Cet interventionnisme temporaire de l'État est ainsi théorisé par le ministre de Louis XIV : « Vous devez être assurés que chaque fois que je trouve un plus grand avantage, ou un avantage égal, je n'hésite pas à retrancher tous les privilèges. Tout ce qui tient à restreindre la liberté ou le nombre des marchands ne peut rien valoir. » Quant à la somme des règles qu'il édicta, elle procède bien plus d'une volonté centralisatrice pour remplacer les multiples règles locales héritées du système féodal. L'intendant aux Finances cherchait avant tout à supprimer les nombreux péages et taxes internes au territoire, en promulguant des lois unificatrices valables pour l'ensemble du pays. L'État n'est alors conçu que comme une institution qui aide au rattrapage de l'industrie et du commerce français, et non comme un acteur omnipotent s'opposant à l'initiative privée.

S'il permit un certain rattrapage industriel avec la création des manufactures de céramique de Sèvres ou de tapisserie des Gobelins, il échoua à encourager les fortunes de France à investir dans l'industrie, celles-ci préférant les rendements des dettes du roi aux hasardeux rendements des manufactures. Il délaissa également complètement le secteur agricole, au profit des produits transformés jugés plus rentables : les crises de subsistance et les famines continuent à se succéder dans le

royaume. La réussite économique du colbertisme n'est en rien éclatante, à une exception près : l'enrichissement personnel de celui qui en fut à l'origine. À la mort de Colbert, son cercueil est insulté par le peuple qui ne supporte pas le décalage entre ses difficultés quotidiennes et la richesse accumulée de celui qui fut l'un des principaux bras de la politique économique du roi.

Chloé Rébillard

JOHN LOCKE (1632-1704)

Le premier libéral

Locke grandit dans un contexte marqué par la première révolution anglaise, qui oppose les royalistes aux parlementaires et se terminera par l'exécution de Charles I^{er} en 1649. Après des études marquées par la découverte des sciences naturelles, il fait en 1666 la rencontre du comte de Shaftesbury, l'un des fondateurs du parti *whig* (favorable à un parlement fort), qui va jouer un grand rôle dans sa formation politique. Engagé à ses côtés, Locke devient peu à peu suspect au regard d'une monarchie de moins en moins libérale, et il doit s'exiler. La *Glorious Revolution* de 1688, au cours de laquelle le roi Jacques II est renversé, lui permet de revenir en Angleterre. C'est alors qu'il fera paraître les deux *Traité du gouvernement civil*; dans le second de ces deux Traités, Locke se consacre à la propriété et à la monnaie.

Liberté, propriété, monnaie

Locke est l'un des principaux théoriciens du contrat social, qu'il défend sous la forme d'un pacte d'association horizontal opposé à l'absolutisme hobbesien et susceptible de constituer la forme sociale la plus respectueuse des libertés individuelles. Celles-ci passent notamment par un respect absolu de la propriété privée, qui confère à chaque individu une souveraineté absolue sur ce qu'il possède – ce qui vaut également pour ses esclaves. Ce qui fonde la propriété pour Locke, c'est le travail : « L'homme [...] porte en lui-même la justification principale de la propriété, parce qu'il est son propre maître et le propriétaire de sa personne, de ce qu'elle fait et du travail qu'elle

accomplit... » Le fruit de ce travail n'étant pas toujours susceptible de se conserver, les hommes ont inventé la monnaie, dont la durabilité rend possible des formes d'accumulation de richesse inconnues auparavant.

La monnaie, identifiée à sa seule fonction de réserve de valeur, est aux yeux de Locke un phénomène purement conventionnel. Seule importe sa stabilité, qui permet aux contrats commerciaux de demeurer valables dans la durée. C'est notamment le cas pour les opérations de crédit, et Locke prend le parti des créanciers lorsque le royaume envisage une refonte de la monnaie qui, en diminuant le poids de métal précieux contenu dans chaque pièce, s'apparente à une dévaluation. Locke développe à cette occasion l'idée d'un taux naturel de l'intérêt basé sur la loi de l'offre et de la demande, contre son encadrement politique. Là encore, la liberté des contractants doit nécessairement s'imposer contre toute loi imposée par le pouvoir. S'il n'a pas développé de théorie de l'échange, de la division du travail ou du capital, on trouve donc chez Locke une entreprise de fondation philosophique de la perspective libérale en économie, ce qui fera dire à Marx qu'il représente, bien davantage que Hobbes, « le philosophe par excellence de l'économie politique ».

Guillaume Fondu

BERNARD MANDEVILLE (1670-1733) Les vices individuels font la vertu collective

Le médecin et philosophe d'origine néerlandaise Bernard Mandeville est principalement connu pour une satire qui fit scandale. S'inspirant des *Fables* de Jean de La Fontaine (1621-1695) qu'il traduisit en anglais durant sa jeunesse, il écrit en 1705 *La Ruche mécontente ou les fripons devenus honnêtes gens* qui paraîtra dans une version augmentée en 1714 sous le nom de *La Fable des Abeilles: ou vices privés, vertus publiques*.

B. Mandeville y dépeint une ruche où certaines abeilles, rongées par la culpabilité de mener une vie dissolue, décident d'observer une conduite vertueuse. Ce faisant, elles se rendent compte rapidement que leur nouveau comportement a pour conséquence non pas de faire prospérer leur communauté, mais au contraire de la ruiner. Par exemple, subtiliser ou extorquer de l'argent évitait jusqu'alors à celui-ci d'être épargné par son propriétaire, et la somme venait « à circuler dans le commerce [si bien] que la nation gagn[ait] à ce vol », explique B. Mandeville. La « morale » de ce poème, où la ruche n'est autre qu'une allégorie de l'Angleterre, peut être résumée ainsi : la prospérité et le bonheur collectifs découlent de vices individuels. C'est en étant pervers, corrompus, dépravés, perfides et méchants que les citoyens rendent service à la société – pas en se comportant de manière honnête.

Des « vices » aux « plaisirs »

Le texte est censuré, condamné par l'Église, brûlé en place publique et vaut à son auteur la malédiction de voir son nom

grimé en « *Man Devil* » (« l'homme diable » en anglais) ; il fascinera néanmoins de nombreux penseurs du 18^e siècle, dont Voltaire (1694-1778) et Adam Smith (1723-1790). Entre ce dernier et B. Mandeville, une très nette filiation est même identifiable. Celui qu'on désigne comme le père du libéralisme ne dit-il pas, dans *La Richesse des nations* (1776), que l'égoïsme (*self-love*) des individus est bien plus utile à la société que la « *bienveillance* » que peuvent se témoigner ses membres ? On retrouve également cette idée chez les penseurs de l'utilitarisme, qui remplacent opportunément le terme mandevillien de « vices » individuels par celui de « plaisirs », bien plus convenable. Le mécanisme reste cependant intact : pour les utilitaristes, l'action n'est bonne ou mauvaise que dans ses conséquences. Peu importe les intentions – potentiellement immorales – de ceux qui agissent, pour le peu qu'elles aient un impact bénéfique sur la société.

Le capitalisme : puritain ou amoral ?

La redécouverte récente de l'œuvre de B. Mandeville remet en cause l'anthropologie libérale de Max Weber (1864-1920). Dans *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme* (1904-1905) le sociologue allemand présente le capitalisme comme un produit de la pensée des sectes protestantes du 17^e siècle – lesquelles valorisaient l'accumulation de richesses, le travail et la prédestination. Si B. Mandeville est, comme le soutiennent l'économiste autrichien Friedrich Hayek (1899-1992) ou le philosophe français Dany-Robert Dufour (1947-), l'un des pionniers de la pensée libérale, on voit donc que celle-ci n'a pas que des origines puritaines.

Clément Quintard

FRANÇOIS QUESNAY (1694-1774)

L'économie fonctionne comme un corps humain

Issu d'une famille nombreuse et modeste, François Quesnay se retrouve orphelin à 13 ans. Après des études de médecine, il devient chirurgien royal en 1723, puis médecin personnel de Madame de Pompadour en 1749. La favorite de Louis XV l'apprécie autant pour ses qualités médicales que pour son sens de la conversation. En 1752, il est anobli par le roi pour avoir sauvé le Dauphin de la variole.

Homme de cour, il fréquente les encyclopédistes qui l'initient à l'économie. Alors qu'il n'avait publié auparavant que des traités sur les fièvres et les saignées, il produira avec eux ses premiers écrits économiques, lesquels seront publiés dans l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert à partir de 1756. La démarche de F. Quesnay est singulière : l'économiste-médecin transpose sa connaissance du corps humain à l'économie. La seconde est selon lui un système organique comparable au premier, dans lequel circulent des flux (les richesses et les marchandises) à travers différents organes et canaux (les classes sociales, par exemple), comme le ferait le sang à travers les veines. C'est avec cette conviction qu'il élabore un schéma dont la version la plus célèbre se trouve dans l'*Analyse de la formule arithmétique du tableau économique de la distribution des dépenses annuelles d'une nation agricole* (1759). Il s'agit du fameux « tableau », appelé de façon plus imagée « le zigzag », dont l'objectif est d'offrir une « représentation des dépenses et des produits sous un aspect facile » qui permet de « juger clairement des arrangements et des dérangements que le gouvernement peut y causer ».

Les classes sociales

Pour F. Quesnay (et pour les physiocrates en général, voir encadré), seule l'agriculture est créatrice de richesse et peut garantir la prospérité du pays. La paysannerie est une classe qui « fait renaître par la culture du territoire les richesses annuelles de la nation ». Mais pour pouvoir produire, l'agriculture a besoin d'investissements. L'assèchement des marais, la construction et l'entretien des moyens de communication incombent dès lors à une autre classe sociale qui rassemble les propriétaires fonciers, les collecteurs d'impôts et le souverain et qui « subsiste par le revenu ou le produit net de la culture, qui lui est payé annuellement par la classe productive ». En effet, les agriculteurs vont générer plus de richesse qu'ils n'en ont besoin pour continuer à travailler. Ce surplus est la « récompense » des propriétaires fonciers, qu'ils perçoivent sous forme de rente. Cette analyse, tombée dans l'oubli au cours du 19^e siècle, sera remise à l'ordre du jour par Karl Marx (1818-1883) qui s'en inspire.

S'il porte aux nues l'agriculture, F. Quesnay n'oublie pas pour autant les autres branches de l'économie que sont l'industrie et le commerce. Cependant, pour lui, ces activités ne créent pas de valeur et ceux qui y travaillent sont qualifiés de « classes stériles » : pour le physiocrate, l'activité de ces secteurs se contente de transformer, de déplacer ou d'échanger les biens et les services, et ne produit donc rien en tant que tel.

Le circuit économique

Grâce au tableau économique, F. Quesnay décrit également la répartition des biens dans la nation autour de ces trois classes sociales : la richesse circulant des propriétaires jusqu'à l'agriculture et aux « classes stériles ». Ce parcours est possible grâce aux dépenses effectuées par chacune d'entre elles. Le surplus des agriculteurs est reversé aux propriétaires fonciers et à la classe stérile qui va l'employer pour acheter de

la nourriture et ainsi de suite. Dans le modèle de F. Quesnay, la production et la circulation des richesses ne sont envisagées que dans un état stationnaire : le circuit se reproduit de manière immuable, sans qu'aucune évolution des rapports sociaux ni la moindre perspective de croissance économique ne puissent entrer en ligne de compte.

Ce modèle global devient très rapidement le fer de lance des physiocrates. À son sujet, le marquis de Mirabeau (père du révolutionnaire et disciple de François Quesnay) déclame : « depuis l'origine du monde, il a eu trois grandes découvertes [...]. La première, c'est l'invention de l'écriture... La seconde est l'invention de la monnaie... La troisième est le *Tableau économique*, le résultat des deux autres, qui en est le complément. » Si l'enthousiasme de Mirabeau peut paraître un brin excessif, le *Tableau économique* n'en est pas moins une invention capitale qui permet d'ouvrir la voie à une approche plus scientifique et plus complète de l'analyse économique. Elle inspirera, par exemple, les travaux macroéconomiques et le tableau « *input-output* » de Wassili Leontief (1906-1999).

Nicolas Gallois

Qu'est-ce que la physiocratie

La physiocratie, doctrine économique et politique du 18^e siècle, est un courant de pensée dont le nom provient du grec *physis*, qui signifie la nature, et de *kratos*, la toute-puissance. Gouverner sur la nature consiste à la fois à accorder une place centrale à l'agriculture, qui est jugée comme la seule force productive, et à proposer une organisation économique en ce qui concerne certains mécanismes spontanés du marché. Les physiocrates adoptent la maxime du négociant Vincent de Gournay (1712-1759) : « laisser faire, laisser passer » qui devient leur signe de ralliement. Ils considèrent que ce n'est plus l'ordre moral (la religion) ni l'ordre politique mais bien l'ordre économique qui est en prise avec l'ordre naturel des sociétés et qui détermine l'harmonie sociale.

François Quesnay, le fondateur de ce courant de pensée, s'entoure rapidement de disciples dont Jacques Turgot (1727-1781), le marquis de Mirabeau (1715-1789), Nicolas Baudeau (1730-1792), Pierre-Samuel Dupont de Nemours (1739-1817) et Pierre-Paul Lemercier de la Rivière (1719-1801), qui forment « la secte des économistes ». Ces intellectuels s'impliquent dans les consciences et la vie politique à travers la participation à des salons et des débats publics.

N.G.